

Maître Claire LEFEBVRE Avocat

3, Cours Gambetta, 34000 MONTPELLIER (tél 06.84.87.24.79)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT TYPE T3 au 4ème étage et CELLIER en sous-sol, 170, rue des Yuccas, Résidence « Les Près d'Arènes » MONTPELLIER, cadastré section DV74 le lot n° 209 et les 27/10.000èmes des parties communes générales, le lot n° 219 et les 5/10.000èmes des parties communes générales.

Le bien est inoccupé.

MISE A PRIX : 30.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

La visite du bien aura lieu le jeudi 16 avril 2026 à 9 heures à la diligence de la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT, Commissaires de Justice.

ADJUDICATION le LUNDI 4 MAI 2026 à 14 heures et suivantes au besoin au Nouveau Palais de Justice de MONTPELLIER place Pierre Flotte, salle Auguste Comte

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER, moyennant consignation par chèque de banque du 10ème de la mise à prix et a minima 3.000 € et entre les mains du Conseil, d'une somme équivalente au montant des frais d'adjudication prévisibles.

La présente vente est poursuivie à la requête du syndicat des copropriétaires de la Résidence LES PRES D'ARENES représenté par son syndic en exercice, la SARL MAB PLANCHON, dont le siège social est sis 17, rue Maguelone, 34060 MONTPELLIER CEDEX 2.

DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE A VENDRE :

170, rue des Yuccas, Résidence Près d'Arènes (au cadastre 851, av. des Près d'Arènes), cadastré section DV74 d'une contenance de 1 ha 46 a 03 ca, bât F, 4ème étage.

Le lot n° 209 s'agissant d'un appartement au 4ème étage, porte gauche, bât F1, chauffage électrique, composé d'une entrée d'un salon, une salle de bain, une cuisine deux chambres, balcon.

Le lot n° 219 s'agissant d'un cellier (n° 9) au sous-sol bât F, d'une surface selon Loi Carrez de 46,36 m².

Le cahier des conditions de vente de l'immeuble peut être consulté :

Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER du mardi au jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Sur le site avoventes.fr

Au Cabinet de Maître Claire LEFEBVRE, Avocat à MONTPELLIER, par mail claire@lefebvre-avocat.eu



Claire Lefebvre
Avocat

Maître Claire LEFEBVRE Avocat
3, Cours Gambetta, 34000 MONTPELLIER
(tél 06.84.87.24.79)

AVIS SIMPLIFIE DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT TYPE T3 au 4ème étage et
CELLIER en sous-sol, 170, rue des Yuccas, Résidence «
Les Près d'Arènes » MONTPELLIER, cadastré section DV74 le lot
n° 209 et les 27/10.000èmes des parties communes générales, le lot n°
219 et les 5/10.000èmes des parties communes générales.**

D'une surface selon Loi Carrez de 46,36 m². *Le bien est inoccupé.*

MISE A PRIX : 30.000 €

**OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER
DES CONDITIONS DE VENTE**

**La visite du bien aura lieu le jeudi 16 avril 2026 à 9 heures à la diligence
de la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT, Commissaires de Justice.**

**ADJUDICATION le LUNDI 4 MAI 2026
à 14 heures et suivantes au besoin
au Nouveau Palais de Justice de MONTPELLIER
place Pierre Flotte, salle Auguste Comte**

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'Avocat inscrit
au Barreau du Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER, moyennant
consignation par chèque de banque du 10ème de la mise à prix et a
minima 3.000 € et entre les mains du Conseil, d'une somme équivalente
au montant des frais d'adjudication prévisibles.*

Le cahier des conditions de vente de l'immeuble peut être consulté :
**Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER du mardi au jeudi
de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.**

Sur le site avoventes.fr

**Au Cabinet de Maître Claire LEFEBVRE, Avocat à MONTPELLIER,
par mail claire@lefebvre-avocat.eu**